Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

NOM DU CONTROLEUR	FRADIN Damien
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	003Z1076 Fradin Damien
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	STATION AUTO CONTROLE - VARENNES SUR ALLIER 71, Avenue de Chazeuil 03150 - VARENNES SUR ALLIER
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S003Z041
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	06/08/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX Beatrice Taburiaux

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	**0**	**Nombre de non conformité critique (NCC)**	**0**

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	**PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 06/08/2027**

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FRADIN Damien

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : FJ-575-RK Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES

Date de mise en circulation : 27/08/2019 N° PV : 25045807

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25018561	05/03/2024	RAS
25018545	03/03/2025	RAS
25018572	07/03/2025	RAS
25018588	10/03/2025	RAS
25018602	12/03/2025	RAS
25018616	14/03/2025	RAS
25018627	17/03/2025	RAS
25018640	19/03/2025	RAS
25018662	24/03/2025	RAS
25018695	31/03/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FRADIN Damien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	**FONCTION 0 - Identification du véhicule**	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FRADIN Damien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	**Fonction 0 - Identification du véhicule**	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FRADIN Damien

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.